



RAPPORT MORAL ANNEE 2023/2024 - assemblée générale du 05 décembre 2024

Le nombre total d'adhérents pour l'année 2023/2024 était de 551. Certains, inscrits dans plusieurs sections (32 adhérents) ne paient qu'une fois l'adhésion, ce qui explique le différentiel entre nombre d'adhérents et nombre d'inscrits dans les sections.

La danse en lignes créée en septembre 2023 comptait 14 adhérents en 2023/2024. Cette année, elle compte 19 adhérents.

La section Temps Danses, malgré le dynamisme et la bonne volonté des responsables M. Michel BLANCHOT et maintenant Mme Valérie MARZAT, se trouve en difficulté pour recruter de nouveaux adhérents (les hommes et les jeunes manquent à l'appel).

L'effectif total de l'association se maintient depuis 2021/2022, mais peine à retrouver le même nombre d'adhérents d'avant COVID.

Le 23 novembre 2024, nous avons fêté les 60 ans du FOYER RURAL. Les sections ont participé à cet anniversaire en apportant chacune une démonstration de son activité, soit à travers l'exposition du samedi, soit lors du spectacle présenté le soir à la BARBACANE, suivi d'un cocktail d'înatoire en signe de reconnaissance pour toutes les personnes impliquées depuis des années. Cette journée a été appréciée de tous et a démontré, par son esprit associatif, la bonne volonté de tous les participants.

Nous allons d'ailleurs organiser une rencontre conviviale avec tous les intervenants aux expositions et au spectacle qui n'étaient pas invités au cocktail.

UN GRAND MERCI A TOUS !

Nous avons reçu à Beynes, dans le cadre de l'assemblée générale des Foyers ruraux départementaux, plusieurs de ces FR, ce qui nous a permis d'échanger et de comparer l'organisation et les structures de chacun.

La Mairie nous a demandé de nettoyer et ranger le local décor dans le hangar, qui contient 60 ans de l'histoire de l'association. Ainsi beaucoup de choses sont devenues vétustes ou inutilisables. Pour vider le local, nous ferons appel à toutes les bonnes volontés. Une benne sera louée à cet effet.

Nous avons eu une subvention de 5.000,00€ accordée par le département après examen du dossier qu'ils nous avaient demandé de remplir. Cette subvention exceptionnelle a permis de financer le fonctionnement de l'association (gazette, location de la salle, ouverture de nouveaux cours).

La subvention de la Mairie pour 2023/2024 était de 9.500,00€. Mais nous reversons au SIVU, au titre de frais de location de la salle de spectacle, 3.864,00€, ce qui nous fait une subvention nette de 5.636,00€. Nous avons pleinement conscience des difficultés des municipalités actuellement, mais nous espérons obtenir la même subvention que l'année dernière. Une association comme le Foyer Rural ayant une telle diversité d'activités (proposées pour tous les âges), se doit d'avoir



une réserve, si l'on veut qu'elle soit pérenne face à des imprévus (Inondation, COVID, investissements imprévisibles pour maintenir les activités etc...).

Nous remercions la municipalité de son aide et son soutien pour la bonne marche du Foyer Rural. Et un grand merci à tous les bénévoles très impliqués.

J'ai repris la présidence de l'association en précisant que je ne resterai que pour un temps limité et parce qu'il était important pour moi que les activités perdurent. Je pense qu'il est temps de réfléchir à la succession par un autre adhérent. Il serait bien que la candidature d'un vice-Président soit trouvée, afin que nous ayons le temps de transmettre sereinement les informations. Pour assumer ce poste il faut de la bonne volonté, l'esprit associatif, de la clairvoyance et de la bonne humeur. De plus, les responsables de sections et les professeurs sont tous très dévoués, et la secrétaire est d'une grande aide administrative pour nous soutenir dans cette tâche. Vous pouvez en parler dans vos sections. Je resterai pour ma part au Conseil d'administration avec grand plaisir. Donc, j'accepte encore la Présidence, mais souhaite passer le relais rapidement et surtout que le Foyer Rural garde cet esprit associatif qu'il a toujours eu et qui me plaît tant.

Avant d'examiner les comptes de l'association, nous allons passer au vote du rapport moral.

Hélène Dubois

Présidente du Foyer Rural de Beynes